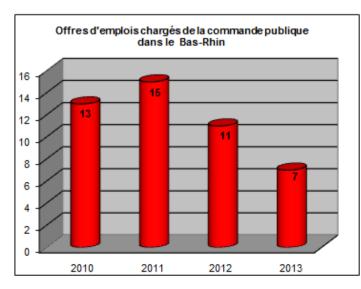


REFERENT COMMANDE PUBLIQUE

Conçoit les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises. Conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques. Gère administrativement et financièrement des marchés publics en liaison avec les services concernés



Cadre statutaire: Catégorie: A, B Filière: Administrative Cadre d'emploi: Attachés (A) Rédacteurs (B)



L'accès à l'emploi

Service concours / emploi / recrutement:

Pour toute question liée :

- à l'emploi : gpec@cdg67.fr
- aux concours : concours @cdq67.fr

Les compétences requises

Expertise des marchés publics :

- Code des marchés publics et plus généralement les règlementations relatives aux différentes grandes catégories de contrats publics (contrats de partenariat, DSP, BEA, VEEFA)
- Technique de communication et négociation
- Cadres juridique et réglementaire de la commande publique
- Typologie des risques juridiques
- Méthodes d'évaluation
- Règlement des marchés publics
- Procédures de suivi de passation de marchés publics et plus généralement des grandes catégories de contrats publics

Aptitude au recueil et à l'expression des besoins des usagers

- Méthodes d'analyse des besoins
- Techniques d'animation

Aptitude à la gestion de projet / Aptitude à la formation

- Principes et procédures juridiques associées (administratives, pénales) liées aux risques de contentieux
- Méthodes, outils et procédures de planification et de contrôle des actes

Références juridiques :

- Loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- Décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux
- Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Les qualités requises

- Sens des responsabilités
- Sens de l'autonomie et de la priorisation
- Capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Disponibilité, sens du service public
- Capacité à fédérer un management transversal avec les acheteurs des autres directions

Les activités principales

- Assistance et conseil aux élus
- Assistance aux services dans l'évaluation de leurs besoins
- Planification de la commande publique
- Sélection et négociation avec les entreprises
- Gestion administrative et juridique des procédures liées à une opération
- Contrôle des marchés
- Veille juridique et prospective
- Rédaction des cahiers des charges et des pièces administratives
- Mise en œuvre et suivi des procédures d'achat
- Secrétariat des commissions d'appel d'offres, des commissions de délégation des services publics
- Activité précontentieuse dans le cadre des réponses aux entreprises évincées et de motivation aux services chargés du contrôle de légalité (tant qu'il est encore exercé)

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Rattaché à la direction générale ou à la direction de la commande publique

